

# **Incendie d'un immeuble Place de la Croix Rousse à Lyon I Réunion des victimes pour aborder la reconstruction des parties communes.**

vendredi 3 juillet 2020, par [Thémis](#)

Le jeudi 25 juin à Lyon, la FENVAC assistait à une réunion d'information visant à faire le point sur l'avancement des travaux suite à l'incendie dans les parties communes de l'immeuble survenu dans le quartier de la Croix Rousse le 02 avril 2019.

Afin d'organiser au mieux cette reconstruction, un calendrier prévisionnel sera fixé après concertation avec l'expert judiciaire (réunion le 8 Juillet 2020) et après accord avec l'assurance de la copropriété. La restauration des parties privatives ne pourra débuter qu'après réception des parties communes reconstruites, faisant malheureusement courir de longs délais pour les sinistrés avant de regagner définitivement leurs logements.

Rappelons que les victimes n'ont toujours pas pu accéder à leurs appartements pour récupérer leurs effets personnels. En effet, un escalier provisoire leur permettant potentiellement un accès (dans les limites imposées par l'expert judiciaire de 10 minutes par occupant et au maximum une valise de biens) ne pourra être installé qu'au démarrage des travaux de reconstruction des parties communes. Démarrage encore repoussé après l'expertise des paliers qui sont à démolir, jugés extrêmement fragilisés à la suite de l'incendie.

D'un point de vue judiciaire, l'avancée de l'instruction est malheureusement très lente. A ce stade, aucune audition n'a été réalisée et aucune information n'a été communiquée aux victimes pour leur permettre de comprendre les responsabilités liées à cet incendie qui a fait un blessé grave et de nombreux sinistrés.